



COMPTE RENDU DU CTL

du 4 mai 2021

En préalable à l'ouverture de la séance, les élus CGT, Solidaires et FO ont lu une déclaration dans laquelle ils ont demandé à la direction de s'en tenir à l'ordre du jour de la première convocation, prévoyant de recueillir l'avis des représentants des personnels par un vote sur le budget et sur l'expérimentation d'une nouvelle organisation sur trois SIP. En effet, les convocations ultérieures ne mentionnaient ces points que pour une simple information.

La directrice, présidente du CTL, a accepté de rétablir l'ordre du jour initial prévoyant le vote.

Le CTL a donc pu commencer.

Les points suivants ont été examinés.

Budget : compte 2020 et prévision 2021

Les dépenses de la direction en 2020 ont été impactées par des dépenses supplémentaires liées au Covid 19. La plupart de ces dépenses ont été financées par des subventions complémentaires. Notons également que des masques chirurgicaux ont été achetés avec le budget du CHSCT.

La délégation CGT a mis en éclairage les dépenses en baisse liées au télétravail (fournitures, papier, consommables pour l'impression). Elle a une nouvelle fois demandé que les frais des télétravailleurs incombant normalement à la direction-employeur soient pris en charge par le budget de la direction ou de la DG. Si on tient compte des restructurations qui vont faire baisser les surfaces par agent, le télétravail couplé au Flexoffice (bureaux partagés), ce sont des économies importantes que la direction va faire au détriment des conditions de travail des agents.

Les dépenses d'investissement pour le télétravail ont été prises en charge par la direction générale.

Une des grosses dépenses de 2020 a concerné la rénovation de la climatisation de Tivoli.

Les dépenses d'investissement seront à la baisse en 2021.

La délégation CGT a voté Contre le budget 2021, ainsi que Solidaires et FO (unanimité des présents).

Bilan de la campagne IR 2020 et présentation de la campagne 2021

La direction a tout d'abord présenté le bilan de la campagne 2020 en rappelant que celle-ci s'est inscrite dans le contexte de crise sanitaire et du PAS en régime de croisière.

Il y a un peu plus de 900 000 foyers fiscaux dans les Hauts-de-Seine dont 55 % étaient éligibles à la déclaration automatique. L'instauration de cette déclaration automatique a réduit de 50 % le nombre de défaillants.

À la date du CTL, la direction comptabilisait 189 000 déclarations en ligne pour 160 000 déclarants. Au vu du report de l'ouverture de la nouvelle fonctionnalité de saisie des 2042 dans GESTPART, la direction a décidé que les déclarations de revenus version papier seraient saisies dans Iliad à compter du 23 avril et ce, en attendant que GESTPART soit utilisable (ouverture prévue mi-mai voire fin mai).

La direction mentionne que **le nombre d'e-contacts est en forte progression** mais l'accueil physique reste calme. A titre de comparaison, 6 353 usagers ont été reçus contre près de 14 000 sur la même semaine en 2019. De même, **les appels téléphoniques sont en forte progression** (4060 en 2020 contre 7951 en 2021 pour la même semaine).

Nous avons évoqué les points suivants :

Nous notons une augmentation importante des appels dont le motif est purement technique. Les collègues ont parfois l'impression de davantage constituer une assistance technique informatique pour les contribuables qu'une aide à la déclaration des revenus. La résolution de ces problèmes est chronophage.

Nous signalons des problèmes récurrents de connexion aux applications de la DGFIP pour les agents et les usagers.

La mention des plafonds PERP génère des appels et des demandes de rendez-vous inutiles.

Nous soulignons la problématique soulevée par les collègues en matière de téléphonie : les centres d'appel nationaux sont censés les soulager des appels téléphoniques ; or ils doivent maintenant venir en renfort de ces centres.

Nous nous interrogeons sur la pertinence de la déclaration automatique dans un système déclaratif des revenus.

La direction a reconnu les difficultés de connexion et celles posées par la mention des plafonds PERP et indiqué qu'il fallait faire preuve de pédagogie envers les usagers.

S'agissant des centres de contact, elle a rappelé qu'il s'agit d'une demande de la direction générale qui sollicite les grandes directions afin qu'elles apportent leur soutien durant cette période.

Elle a répondu que la déclaration automatique s'inscrivait toujours dans un parcours déclaratif.

Pour nous, la mission d'accueil reste une mission très importante de la DGFIP et les conditions de la campagne 2021 sont difficiles en raison du contexte sanitaire (accueil uniquement sur rendez-vous et nombre important de collègues en télétravail).

Expérimentation de la nouvelle organisation des SIP d'Asnières, Boulogne-Billancourt et Sèvres

L'administration expérimente de nouvelles organisations des SIP fondées sur la mise en place de pôles : relations usagers, gestion, recouvrement, contrôle sur pièces et foncier (Sèvres).

La direction reconnaît l'insuffisance en matière de contrôle sur pièces. Elle prétend diversifier les tâches au sein d'un pôle relations usagers : accueils multi-canaux, gracieux, contentieux simple et recouvrement amiable.

Pour nous, les agents perdent un peu plus la maîtrise des dossiers de A à Z, garante de l'intérêt et de la qualité du travail.

La nouvelle organisation repose sur une industrialisation des tâches et une division du travail accrue. Le travail ultra segmenté (traitement de listes et d'anomalies à la chaîne, travaux d'accueil en continu) remet en cause l'autonomie des agents, ouvre la voie à la démotivation, à la déqualification, à un pilotage resserré à l'excès (dérives managériales) et à une explosion des risques psycho-sociaux.

La section a fait remarquer à la direction qu'il n'était pas fait mention de la mission foncière concernant le SIP de Boulogne-Billancourt. La direction a répondu que la mission foncière serait intégrée à la cellule gestion et non pas sur une cellule dédiée comme à Sèvres.

Vote

Contre : CGT, Solidaires et FO (unanimité des présents).

Prolongation de l'expérimentation PRS 92-DIRCOFI

L'expérimentation en cours est prolongée.

Dans son document la direction évoque l'organisation cible du recouvrement forcé, expérimentée dans 5 directions.

Cette organisation cible constitue un véritable séisme dans le recouvrement. La direction générale envisage de faire passer tous les états de restes à recouvrer des SIE et des SIP sur les PRS, sachant qu'un seul PRS sera maintenu par département. À terme, les restes à recouvrer des amendes et des produits divers devraient suivre. Cette mesure est rendue possible par le déploiement de l'application ROC/SP.

Ce sont 19 postes comptables dans la Ddfip 92 qui sont voués à disparaître. C'est l'agence nationale du recouvrement qui se met en place. C'est la privatisation de la mission recouvrement qui se prépare.

Pour les agents, c'est le risque d'être détachés dans des structures de statut privé. C'est la concentration de l'activité et son « industrialisation », c'est-à-dire une spécialisation-déqualification des tâches, une intensification du travail, des déplacements plus importants. Pour les cadres, ce sont des opportunités d'être chef de poste qui disparaissent compte tenu que les « nouveaux » PRS seront fléchés C+.

Nous avons demandé à la direction locale de rendre publics ses projets en la matière.

Elle a répondu que dans l'immédiat la mesure s'expérimenterait dans 5 directions départementales (23, 45, 73, 80, Guadeloupe). La direction des Hauts-de-Seine a indiqué qu'elle n'avait pas candidaté pour l'expérimentation et que le dispositif devrait s'y appliquer au moment de la généralisation de la nouvelle organisation, soit aux alentours de 2023-2024.

Pour la CGT c'est un projet de plus qui vient dynamiser le réseau, les missions et leur caractère public ainsi que le statut. C'est un projet de plus que nous combattons avec les agents.

Questions diverses

Mutations

La section a rappelé que la direction avait donné son accord pour une réunion d'information et d'évocation préalablement à la publication des mouvements locaux et a demandé à quelle date elle se tiendrait. Cette réunion aura lieu le 14 juin.

La section a évoqué l'incompréhension des collègues de la direction de Vanves quant à l'obligation de remplir une fiche de vœux complémentaire à la demande de mutation dans ALOA. En effet, la priorité suite à restructuration s'exerce sur la mission et l'emploi transféré ; selon nous, aucune fiche de vœux complémentaire n'est à remplir.

La direction a répondu dans ce sens et a affirmé que cette fiche n'était à servir que pour les agents de Nanterre qui souhaitaient changer d'affectation au sein de la direction.

Masques

La section a fait remonter la demande de collègues qui sollicitent une dotation complémentaire en masques chirurgicaux car aucune distribution n'a été effectuée depuis la dotation financée par le CHS.

La direction a répondu qu'aucune distribution supplémentaire n'était prévue pour le moment mais que les chefs de service disposaient de stocks et qu'il fallait les solliciter.

Restauration

Suite à la demande de nombreux collègues, notre délégation a demandé si, compte-tenu des levées progressives du confinement, les espaces de restauration, les salles de convivialité et les tisaneries allaient rouvrir rapidement. L'absence de lieu pour déjeuner pose de nombreux problèmes à tous les collègues qui sont en présentiel.

La Direction a répondu qu'effectivement, les espaces de convivialité allaient rouvrir

progressivement.

Mais que plus généralement se posaient également des questions quant au retour sur place des télétravailleurs, et de l'utilisation des masques.

Cependant, compte-tenu de la situation assez fragile, cela ne se fera pas immédiatement. La direction a précisé que tous les responsables de site seraient consultés et que des mesures de levées des restrictions seraient prises site par site de façon pragmatique en fonction notamment de la grandeur des salles disponibles et de la situation sanitaire sur place.

La direction a indiqué qu'un message serait adressé en ce sens à tous les agents.

Pour défendre vos droits, rejoignez la CGT !



BULLETIN D'ADHESION
CGT FINANCES PUBLIQUES 92
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom :Prénom :
.....

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFIP :

Filière Fiscale Filière Gestion Publique

Adresse administrative :
.....
.....

Date : .../.../..... Signature :

A remettre : À un militant CGT de votre site

**ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de
Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex**

Pour nous joindre :

Mail : cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>